UFR d'Arts et Sciences Humaines
Centre de Formation des Musiciens Intervenant en milieu scolaire (CFMI)

Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI)

Présentation

Ce Diplôme Universitaire à reconnaissance nationale permet d'être un musicien créatif et polyvalent :

- **Création, expression et communication :** Expression corporelle et danse, jeu théâtral, création de spectacles musicaux, communication orale et écrite, technologies du son.
- **Expressions vocales** : Technique vocale individuelle, physiologie de la voix, chant choral, direction de choeur, improvisation vocale et jeux vocaux, compositions vocales.
- **Expressions instrumentales** : Accompagnement polyphonique (guitare, clavier), accompagnement rythmique, lutherie, ensemble instrumentaux, improvisation, percussions afro-cubaines.
- **Connaissance et pratique des langages musicaux** : Analyse et culture musicale, formation musicale, composition, harmonisation, arrangements, création de chansons, soundpainting, musiques et danses traditionnelles (dont Gamelan javanais), jeu musical et corps sonores.

Il permet également de transmettre la musique aux enfants :

- **Culture pédagogique et professionnelle :** Psychologie et psychopédagogie, analyse des pratiques d'éducation, culture professionnelle, démarche de projet et recherche et méthodologie de mémoire.
- **Didactique et pédagogie de la musique** : Préparation à l'intervention en milieu scolaire, pédagogie des pratiques vocales, de l'écoute, des pratiques rythmiques, de l' invention musicale.
- **Pédagogie appliquée** : Stages en école avec un tutorat pédagogique, sensibilisation à l'intervention en crèche, en Institut Médico-Educatif, à l'hôpital.

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

- Baccalauréat (ou DAEU) + 2 années d'études ou d'activité professionnelle.
- Pratique musicale (instrumentale ou vocale) de bon niveau (à titre indicatif, équivalente à un CFEM dans le cadre d'études en école de musique). Toutes les esthétiques musicales (musiques traditionnelles, classique, jazz, musiques actuelles...) sont acceptées.

Candidature

Modalités de candidature

1) **Avoir le Baccalauréat, ou le DAEU** (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) + 2 années d'études ou d'activité professionnelle. *Une dispense du Bac est possible dans le cadre de la VAPP (Validation des acquis professionnels et personnels). Dans ce cas, un dossier complet*

Durée de la formation

- 2 ans
- 3 ans

Lieu(x) de la formation

- Tours

Centre de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI)
La Charmoise - 7, rue Jean Inglessi - 37230 Fondettes

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac + 2

Stage(s)

Oui, obligatoires

Langues d'enseignement

- Français

Statistiques

Résultats
> Toutes les statistiques

Renseignements

cfmi@univ-tours.fr

+33247367740

https://www.univ-tours.fr/formations/comment-sinscrire/inscription-reinscription

attestant du parcours professionnel est requis.

2) **Être un musicien de bon niveau** : s'exprimer avec sa voix ou son instrument. Toutes les esthétiques musicales sont acceptées (musiques traditionnelles, classique, jazz, musique actuelles ...).

3) **Pré-sélection sur dossier**

Candidature sur ecandidat

Rubrique : Faculté des Arts et Sciences humaines

4) **Réussite des tests d'entrée :**

- Interprétation instrumentale et vocale rendant compte des capacités musicales expressives et céatives du candidat, mémorisation auditive, déchiffrage chanté, improvisation, commentaire d'écoute.
- Épreuve de communication (réalisation d'un projet musical), entretien.

Modalités de candidature spécifiques

Étudiant étranger hors Union Européenne : Accédez au portail international de l'université

Formation continue et reprise d'études : Cette formation est également accessible dans le cadre de la formation continue (salariés, demandeurs d'emploi ou personnes sans activité) avec éventuellement des validations d'acquis.

- Plus d'informations sur le site de la formation continue

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 3

Niveau de sortie

- Niveau 6

Poursuites d'études

Les titulaires du DUMI qui souhaiteraient se spécialiser dans le domaine de la petite enfance ou de l'enfance en situation de handicap, peuvent préparer le Diplôme Universitaire « la musique et le tout-petit, la musique et l'enfant en situation de handicap », proposé par le CFMI de Tours.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Secteurs d'activité :

- Collectivités territoriales (ville, communauté de communes...)
- Associations
- Écoles maternelles et élémentaires en collaboration avec les équipes enseignantes de l' éducation nationale
- Écoles de musique et les conservatoires
- Services de la petite enfance (Crèche, halte-garderie, réseau d'assistantes maternelles...)

Le Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI) bénéficie d'une reconnaissance nationale car il permet l'accès au cadre d'emploi d'Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2e classe de la Fonction Publique Territoriale.